

CONNEXION AU PORTAIL HUB RSW

1 INTRODUCTION

1.1 Qu'est-ce qu'un HUB ?

Un HUB est un "coffre-fort" où sont stockées des données de patients, les liens thérapeutiques avec les prestataires, et les documents concernant les patients.

En Belgique, il existe 3 HUBs :

- RSW : Réseau Santé Wallon
- RSB ou Abrumet : Réseau Santé Bruxellois
- Vitalink : Réseau Santé Flamand

1.2 Quels documents sont disponibles ?

Les documents disponibles sur les HUBs sont :

- Sumehr ⁽¹⁾
- Schéma de médication
- Note du patient
- Note de journal
- Rapport de dentisterie ou chirurgie maxillo-faciale
- Rapport de laboratoire
- Rapport de radio et imagerie
- Rapport de diabétologie d'endocrinologie ou de médecine interne
- Rapport SafeLink (pour Covid-19)
- Mesures de « telemonitoring » et trajets de soins
- Documents de santé à caractère psychiatrique
- ...

(1) Qu'est-ce qu'un Sumehr ?

Le Sumehr (Summarized Electronic Health Record) aussi appelé le **dossier santé résumé**, correspond à la photographie sanitaire du patient que le médecin traitant (responsable du DMG) a complété lors des contacts avec le patient.

Le Sumehr évolue avec l'histoire médicale du patient. Ce n'est donc pas un dossier de santé complet mais une extraction des éléments de soins utiles au suivi médical.

Voici, entre autres, le contenu d'un Sumehr :

- Les antécédents médicaux et chirurgicaux
- Les volontés du patient
- Les allergies et les intolérances médicamenteuses
- Les risques sociaux et les facteurs de risques
- Les diagnostics
- La médication et les vaccins

1.3 En tant qu'infirmier, quels documents puis-je consulter ?

Les données présentes sur les HUBs sont protégées.

Vous pouvez accéder à l'un de ces documents concernant un patient si :

- Pour le RSW, en tant que prestataire, **vous avez adhéré à celui-ci et avez reçu une accréditation de la part d'un garant** ¹.
- Le patient a donné son consentement pour que les documents soient publiés sur les coffres-forts.
- Vous avez un lien thérapeutique avec ce patient (voir explication détaillée au point 1.4).
- Dans la **matrice des droits d'accès**, en tant qu'infirmier, infirmier éducateur ou sage-femme, vous avez le droit de consulter ce type de documents.
- Le patient ne vous pas mis une « exclusion d'accès ».
- Le document est accessible. C'est-à-dire qu'un hôpital (ou structure), un médecin ou un prestataire de soins n'a pas mis de restriction sur un document.

Matrice des droits d'accès ²

Type de document	Catégorie de prestataire de soins AR78															
	Médecin	Sage-femme	Pharmacien Biologiste	Pharmacien Hospitalier	Pharmacien	Dentiste	Infirmier Educateur	Infirmier	Kiné	Ergo	Logopède	Diététicien	Podologue	Technicien de laboratoire	Technicien de radiologie	Autre
Sumehr	Oui	Oui	Oui	Oui	Partiel	Partiel	Partiel	Partiel	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Schéma de médication	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Note patient	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Note de journal	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Rapport de dentisterie ou chirurgie maxilo-faciale	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Rapport de laboratoire	Oui	Oui	Oui	Oui	Limité	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
Rapport de radio et imagerie	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Limité	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non
Rapport de diabétologie, d'endocrinologie ou de médecine interne	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non	Non						
Rapport SafeLink - Covid 19	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Mesures de « telemonitoring » et trajets de soins	Oui	Oui	Oui	Oui	Limité	Limité	Oui	Oui	Limité*	Limité*	Limité*	Oui	Oui	Limité	Limité	Limité
Autre (règle générale)	Oui	Oui	Oui	Oui	Limité	Limité	Limité*	Limité*	Limité*	Limité*	Limité*	Limité	Limité	Limité	Limité	Limité
Documents de santé à caractère psychiatrique	Conditionné	Conditionné	Conditionné	Conditionné	Conditionné	Conditionné	Conditionné	Conditionné	Conditionné	Conditionné	Conditionné	Conditionné	Conditionné	Conditionné	Conditionné	Conditionné

¹ Les Garants sont des professionnels de la santé accrédités par le médecin responsable de la surveillance du traitement des données de la FRATEM. Ils attribuent les droits d'accès en fonction de la qualité du prestataire qui les sollicite et s'assurent que ceux-ci ont été informés du fait que l'accès est strictement réservé au contexte de continuité des soins. Il s'agit, par exemple, du médecin chef d'un hôpital, du président d'un cercle de médecins généralistes ou **d'un professionnel de la santé mandaté par une union professionnelle reconnue** (Source : Règlement relatif à la protection de la vie privée du Réseau Santé Wallon).

² Matrice des droits d'accès en date du 1^{er} juin 2021. Cette matrice est disponible via ce lien : <https://www.reseausantewallon.be/SiteCollectionDocuments/Documents-officiels-FR/RVP-FR.pdf#page=32>

1.4 Lien thérapeutique

Un lien thérapeutique incarne le fait qu'il y a une relation de soin en cours entre un patient et un professionnel de soins. Il indique que ce professionnel prend effectivement en charge un patient.

L'existence de ce lien est une **condition impérative** pour qu'un professionnel de santé puisse accéder aux données d'un patient.

La durée d'un lien thérapeutique est variable et a une durée maximale de 15 mois. Cette durée dépend du contexte de votre prise en charge (de routine, non programmée...) et de la relation (habituelle, longue durée, ponctuelle...) que vous entretenez avec le patient concerné.

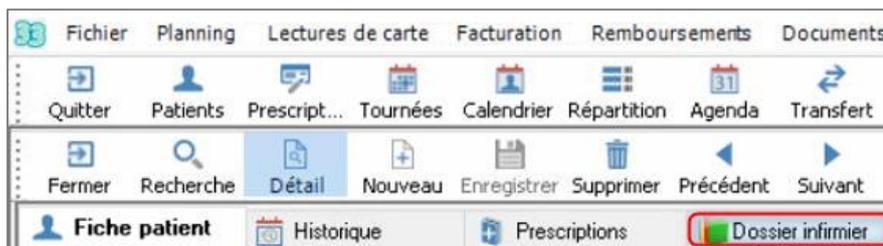
-  Soft33 vous permet de gérer facilement les liens thérapeutiques.

2 CONNEXION AU PORTAIL RSW DEPUIS VOTRE CARECONNECT SOFT33

2.1 Comment accéder au dossier d'un patient du RSW ?

Une connexion au portail du Réseau Santé Wallon (RSW) est possible depuis votre CareConnect Soft33 via le D-m@x avec un lien sur le dossier du patient sélectionné.

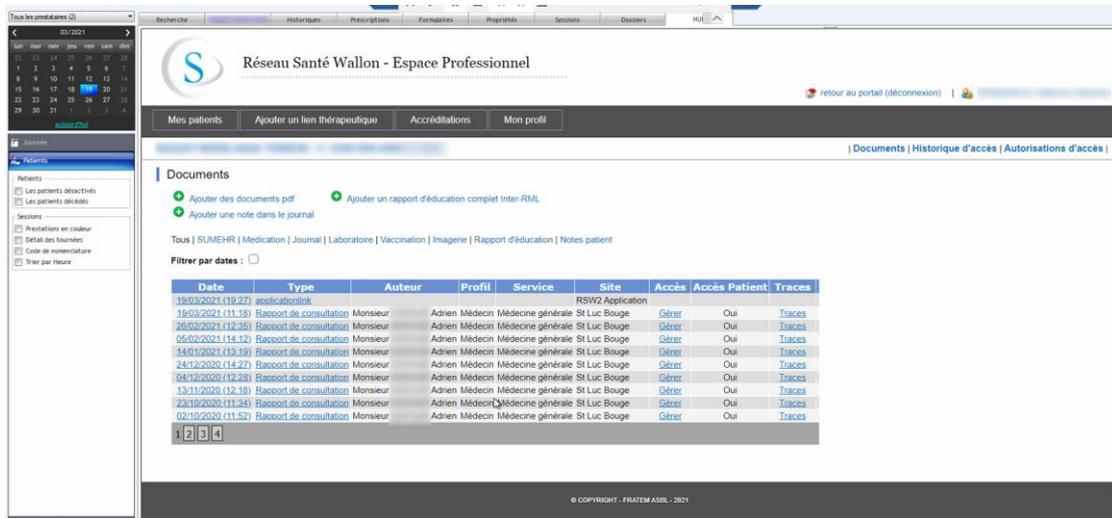
- Dans Soft33, entrer dans la fiche d'un patient et cliquer sur « Dossier infirmier ».



- Le D-m@x s'ouvre sur le dossier de ce patient.
- Insérer votre carte eID dans le lecteur.
 - ! Seuls les prestataires de soins peuvent se connecter sur la plateforme avec leur carte eID. Même en ayant des mandats MyCareNet, un tarificateur ou une secrétaire ne pourra pas s'y connecter.
- Cliquer sur l'onglet [HUB] (dernier onglet à droite)



- Introduire le code PIN de la carte d'identité
- Après avoir effectué l'authentification, le programme ouvrira le dossier du patient disponible sur le coffre-fort.



- ❗ Si vous n'êtes pas encore enregistré sur le réseau santé wallon (RSW), vous serez redirigé vers la page de **demande d'adhésion**.
- ❗ Si vous n'avez pas encore de **lien thérapeutique** avec le patient et que la puce de la carte eID a été lue précédemment, Soft33 vous proposera de le créer automatiquement.

Dans le cas contraire, vous serez redirigé vers la page d'enregistrement manuel du lien thérapeutique. Il sera nécessaire de saisir le numéro de série de la carte d'identité du patient.

- ❗ Le lien thérapeutique a une durée de 15 mois. Lorsqu'il sera expiré, Soft33 vous proposera de le prolonger automatiquement.

2.2 Menu « HUB »

Dans le menu latéral du D-m@x, un onglet [HUB] est disponible.

Il permet d’afficher la liste des patients avec un lien thérapeutique (qu’il soit expiré ou pas).

Gestion des patients
Afficher : Tous | En cours | Expirés

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

Nom:

Nom	Prénom	Naissance	Type	Date début	Date fin		
	MARIE-ANGE THERESE		Infirmier traitant	27/01/2021	29/04/2022	●	✕
	Virginie		Infirmier traitant	27/01/2021	29/04/2022	●	✕
	MARIETTE		Infirmier traitant	27/01/2021	29/04/2022	●	✕
	Maria Carlota		Infirmier traitant	27/01/2021	29/04/2022	●	✕
	MARINE NATHALIE		Infirmier traitant	27/01/2021	29/04/2022	●	✕
	FRANCIS		Infirmier traitant	1/02/2021	4/05/2022	●	✕
	Marie-Thérèse Florence		Infirmier traitant	27/01/2021	29/04/2022	●	✕
	Philippe Luc		Infirmier traitant	7/05/2020	7/08/2021	●	✕
	HANNELORE		Infirmier traitant	27/01/2021	29/04/2022	●	✕
	MARIE-THERESE JOSE		Infirmier traitant	27/01/2021	29/04/2022	●	✕

2.3 Application Link

Dans le dossier d’un patient sur le Réseau Santé Wallon, un lien nommé « Application Link » est présent.

Celui-ci permet de consulter le dossier du patient d’un HUB dans une interface plus moderne via une application Java. Les données sont identiques mais présentées autrement.

Pour utiliser cette application, il suffit de cliquer sur le lien « **applicationlink** ».

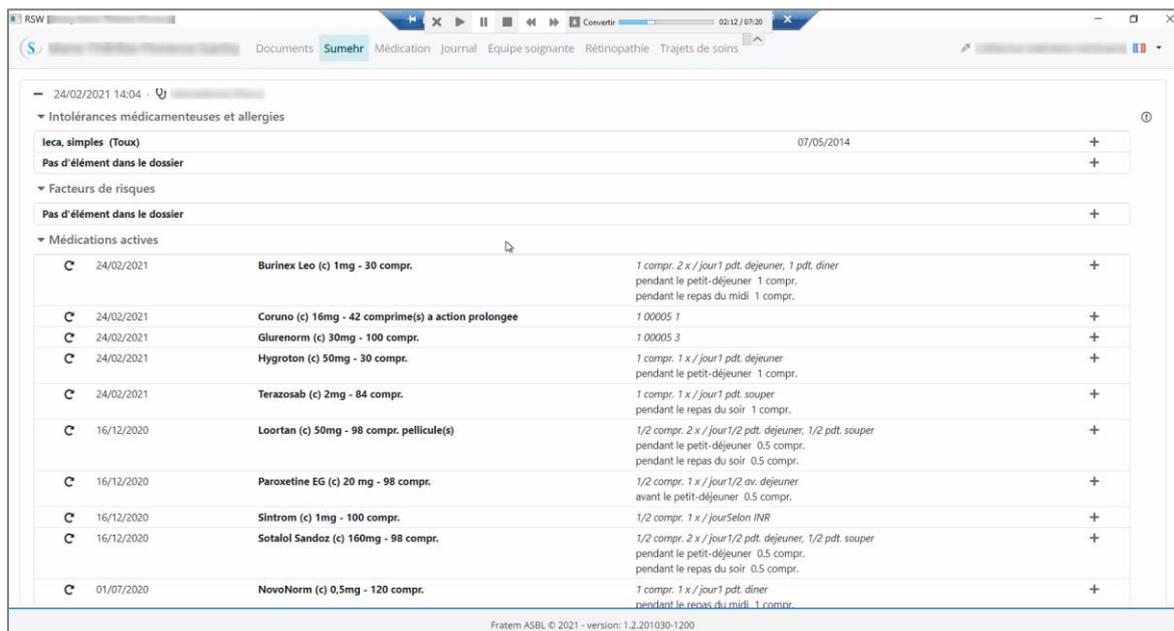
Documents

Tous | SUMEHR | Medication | Journal | Laboratoire | Vaccination | Imagerie | Rapport d'éducation | Notes patient

Filtrer par dates :

Date	Type	Auteur	Profil	Service	Site	Accès	Accès Patient	Traces
19/03/2021 (19:28)	applicationlink				RSW2 Application	Gérer	Oui	Traces
24/02/2021 (14:04)	Sumehr		Médecin -			Gérer		Traces
16/01/2019 (07:19)	Rapport de consultation		Médecin Médecine générale	St Luc Bouge		Gérer	Accès non ouvert par l'hôpital	Traces

Une autre fenêtre s’ouvrira en dehors du D-m@x.

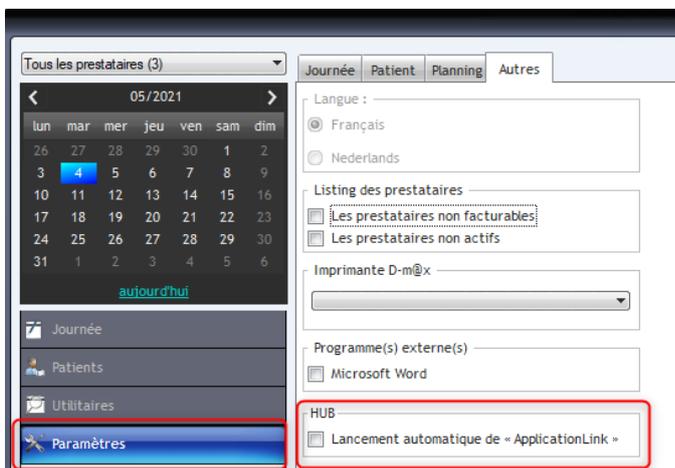


Chacun est libre d’utiliser ou non « **Application Link** ».

Elle permet également de se connecter aux Réseaux Santé Bruxellois et Flamand : RSB et VITALINK.

Dans le D-m@x, par défaut, l’application « **Application Link** » n’est pas lancée automatiquement (ce qui ne vous empêche pas de l’utiliser).

Il est possible de changer cette configuration dans la partie « **Paramètres** » > « **Autres** » :



2.4 Manuel du Réseau Santé Wallon

L’espace dédié aux professionnels sur le Réseau Santé Wallon est disponible sur le site du RSW :

<https://www.reseausantewallon.be/FR/professionals/Pages/default.aspx>